

Prigonrieux Mag

Le magazine de la ville de Prigonrieux



VILLE DE
PRIGONRIEUX



Bulletin n°36 - 1^{er} trimestre 2009



Vivre Ensemble

Une société fonctionne harmonieusement que si chacun respecte l'autre et se sent respecté. Malheureusement, la notion de respect est tellement subjective qu'il est facile d'établir ses propres règles pour définir ce que les autres nous « doivent » et ce que nous « devons » aux autres.

Les nombreux échanges que j'ai avec vous me démontrent que vous êtes en attente de l'application de certaines règles pour retrouver la quiétude et la sécurité que vous pouvez légitimement espérer. Comme je m'y étais engagé, nous venons de procéder au recrutement d'un policier municipal/garde champêtre/médiateur. Il a pris ses fonctions le 2 janvier. Cet agent est à votre écoute, à votre disposition pour tous renseignements. Il assurera également la sécurité aux abords des écoles et lors des manifestations. Il sera présent sur l'ensemble du territoire de la commune pour faire respecter les règles de la vie en collectivité.

Beaucoup d'entre vous se plaignent de la vitesse

excessive sur les routes et rues de Prigonrieux. N'oublions pas que nous sommes presque tous des automobilistes et que ce sont surtout des Prigontins qui circulent dans notre ville. La présence d'un policier municipal et l'installation d'un radar sur notre territoire sont un premier élément de réponse. Mais le seul remède efficace est le civisme et le respect du code de la route par chacun d'entre nous.

Par ailleurs, la ville a entrepris de soutenir le commerce local et l'artisanat Prigontin mais aussi l'installation de grandes surfaces sur la commune. Les choses ne sont pas toujours faciles car dans la zone de chalandise tout le monde ne voit pas d'un bon œil le développement de Prigonrieux. Avec mes collègues Maires de la communauté de communes, nous nous battons pour développer une grande zone d'activités près de la rocade ouest de Bergerac. J'ai besoin pour réaliser ce projet du soutien de tous les Prigontins, et je compte sur vous.

Prochainement, la traditionnelle cérémonie de vœux à la population sera organisée. Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre à la salle des fêtes le samedi 17 janvier 2009. Ce sera pour moi l'occasion de vous rencontrer et de vous faire part de mes projets.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS REUSSIRONS ET MODERNISERONS NOTRE VILLE

En ce début d'année je vous adresse à toutes et à tous, Prigontines et Prigontins, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2009. Je souhaite que Prigonrieux reste une ville agréable à vivre au quotidien.

Bonne et Heureuse Année

Votre dévoué
J.P. ROCHOIR



Mairie, rue Jules Ferry
05 53 61 55 55
mairie.prigonrieux@wanadoo.fr
www.ville-prigonrieux.fr

Le magazine de
la ville de Prigonrieux
N°36 - 1^{er} trimestre 2009

Directeur de la publication :
Jean-Paul ROCHOIR

Rédaction :
Nathalie TRAPY
Cyril LAPARRE
Service Communication

Infographie et fabrication :
Imprimerie du Progrès - Prigonrieux

Distribution : la Poste

Tirage : 1800 exemplaires

Chauffage au restaurant d'enfants de Peymilou



Comme convenu pendant la campagne électorale, le Maire et ses adjoints se sont rendus le 14 novembre dernier, à la rencontre des Prigontins, intéressés par le programme d'installation du nouveau système de chauffage de l'ancienne chapelle de Peymilou. Rappelons que ce nouveau système de chauffage doit remplacer celui existant qui est trop bruyant.

Le maire a présenté 5 solutions possibles :

- ventilo convecteur
- chaudière avec radiateurs muraux à circulation d'eau chaude
- climatisation réversible
- rayonnements électriques
- générateur d'air chaud.

Une nouvelle proposition se profile depuis cette réunion : étude d'une climatisation réversible.

RENCONTRE AVEC MONSEIGNEUR MOUISSE EVEQUE DE LA DORDOGNE



Dans le cadre de sa visite pastorale, Monseigneur MOUISSE, évêque de la Dordogne, s'est rendu le 15 octobre dernier à la salle de Peymilou pour rencontrer les acteurs des communes du doyenné du Bergeracois que sont Prignonrieux, La Force et Saint Georges de Blancaneix.

A ce titre, le Maire, accompagné de plusieurs adjoints, a accueilli Monseigneur MOUISSE et lui a présenté les spécificités de la ville et les préoccupations de ses habitants. Des représentants du monde associatif local et les responsables du relais paroissial ont également fait part à l'évêque de leurs joies et de leurs difficultés dans leurs missions quotidiennes.

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Anne FOURREL DE FRETTE ayant donné sa démission de son mandat de conseillère municipale, Christian GUIRAUD candidat venant sur la liste immédiatement après elle, a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Ce nouveau conseiller remplace la conseillère démissionnaire au sein de la commission plénière « Relation citoyenne et qualité de vie » et de la commission de suivi du service public municipal. Christian GUIRAUD.



Amenagement de la rue Jules Ferry



Souhaitant renforcer son attractivité commerciale, la commune conduit actuellement un projet de réaménagement de son centre-ville. Cette opération urbaine s'accompagne d'un programme d'animation, de communication et de promotion en faveur de l'artisanat et du commerce local.

Ce programme d'actions a été élaboré par les commerçants et artisans, au cours de quatre rencontres animées par les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers). L'objectif poursuivi était que ces opérations répondent aux préoccupations du plus grand nombre de professionnels.

Ces actions regroupent des animations collectives (marché de Noël, salon du mariage, dynamisation du marché non sédentaire, ...), une opération sur la thématique de l'offre commerciale (étude sur les comportements d'achats) et une démarche en faveur de la professionnalisation (formation action marketing). Ainsi, l'association des commerçants a proposé cette année, son 1^{er} marché de Noël à Prignonrieux. Action qui sera reconduite en 2009.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Jules Ferry la mairie a organisé des réunions de concertation avec les artisans et les commerçants, le 11 Novembre, puis avec la population le 16 Novembre.

L'esquisse d'aménagement présentée lors de ces rencontres a été élaborée par le cabinet AMBIANCE et PAYSAGE en partenariat avec ARCHI STUDIO après des réunions de travail avec l'équipe municipale. Le projet n'est pas encore abouti car le maire et son équipe entendent conduire le projet dans la concertation.

Au cours de ces réunions, les citoyens ont pu formuler des remarques sur le projet, poser des questions et faire part de leurs propositions.

Toutes ces suggestions ont été scrupuleusement noté et enregistré par les techniciens pour faire évoluer, de nouveau, le projet dans un objectif de consensus.

Parmi les préoccupations majeures de la population on peut remarquer que les questions relatives au problème de stationnement et de circulation ont été les plus fréquemment soulevées.

Les remarques ayant fusé de toute part, la mairie va devoir conduire un travail de synthèse pour intégrer ces propositions dans le projet.



Lotissement des Anciennes Ecoles

La commune de Prignonrieux s'est associée à PERIGORDIA HABITAT (ex SA d'HLM de la Dordogne) pour la réalisation d'un projet de construction de 38 logements sociaux et de 7 terrains à bâtir sur les terrains des anciennes écoles aux Junies. La commune essaie de développer le logement social, comme l'exige la loi SRU, dans le respect du paysage urbain en cherchant à respecter les équilibres de population.

La ville cédera donc les 38 lots viabilisés à la PERIGORDIA HABITAT pour la construction de logements sociaux. Par ailleurs, la ville proposera également à la vente auprès de particuliers les 7 terrains à bâtir.



Vue depuis la Voie desservant le site
Les logements sociaux créent un paysage structuré de rue

vues perspectives projet

Pour la vente des terrains, une information vous sera prochainement communiquée

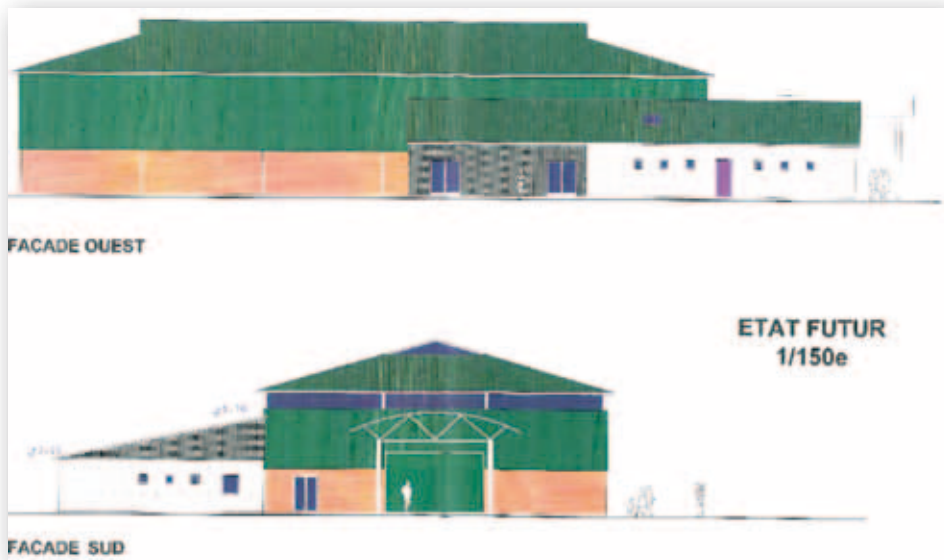
AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE SPORTS

Le complexe sportif, construit en 1999, est un équipement qui s'avère aujourd'hui insuffisant compte tenu du développement des activités sportives et de loisirs.

La salle de sports est largement utilisée par de nombreuses structures :

- un club sportif résident, le Basket Club Prigontin, pour des activités de loisirs ;
- le Tennis Club Prigontin pour son entraînement et des compétitions en période hivernale ;
- les clubs locaux de football et de rugby pour des entraînements spécifiques en période hivernale et des manifestations sportives ;
- les écoles de la ville pour leurs enseignements d'éducation physique ;
- des associations de protection de l'enfance ou en faveur de l'enfance handicapée dans le cadre de leurs programmes ;

Cette salle ne dispose pas à l'heure actuelle de vestiaires et de sanitaires, ce qui constitue un obstacle à la pratique



sportive et à l'organisation de compétitions dans de bonnes conditions.

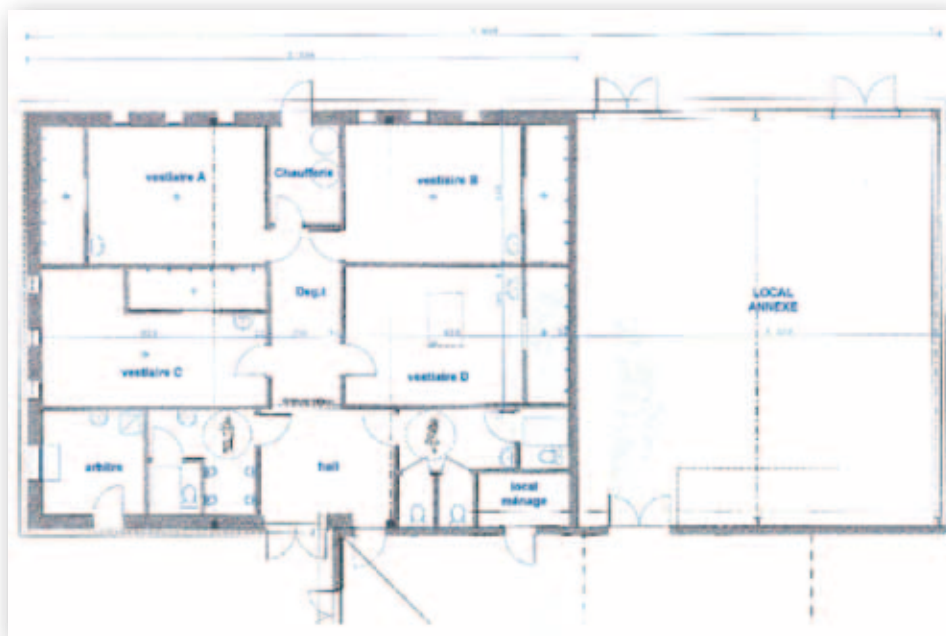
De plus, cet équipement manque d'un local de stockage pour le matériel utilisé par la ville et les associations lors de

l'utilisation de la salle.

Le programme d'extension de la salle de sports amènera la réalisation de travaux sur l'arrière de ce bâtiment et prévoit :

- la création d'un bloc vestiaires et sanitaires de 186 m², composé de 4 vestiaires, d'un vestiaire arbitre, de sanitaires, d'une chaufferie et d'un local ménage. Ce bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite.
- la construction d'un local annexe de 123 m², à usage de rangement et de stockage, et qui à terme pourra être utilisé à d'autres vocations.

En option, lors de la consultation des entreprises, sera prévue la possibilité d'aménager derrière cette salle un boulodrome extérieur permettant le transfert des installations du club de pétanque actuellement situées à proximité du cimetière.



Un Prigontin au Stade de France

Dans le cadre de la manifestation sportive « Rugby Cité », un jeune Prigontin, Nicolas MANEM a eu le privilège de se rendre et d'assister au Match France-Australie au Stade de France. Rappelons que Rugby Cité était un projet sportif dont l'objectif était de faire rencontrer des équipes de la France entière autour de tournois organisés au stade de la ville.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Valentin GRENON,
jeune porte drapeau

Les cérémonies de commémoration de l'Armistice de 1918 ont eu lieu le 11 novembre dernier au Monument des Fusillés Route de Bergerac, puis au Monument aux Morts du bourg. Cette rencontre fut également l'occasion de d'accueillir le jeune Valentin GRENON, nouveau porte drapeaux. Des élèves des écoles de la ville étaient également présents.

Cadastre

Depuis janvier 2008, le site internet « www.cadastre.gouv.fr » propose la consultation et l'édition gratuite des extraits du plan cadastral de la commune de Prigonrieux. Cette mise en ligne facilite l'accès aux plans tout en évitant des déplacements au centre des impôts ou en Mairie.

Un Gardien de la Citoyenneté



La ville vient de procéder au recrutement de son gardien de la citoyenneté. Il s'agit de Sylvain CLEVE, gardien de police municipale, qui a pris ses fonctions le 2 janvier.

Les missions de ce gardien seront la surveillance et la prévention, la médiation et le renforcement du lien social et le soutien au service public municipal. A ce titre, et préférant développer l'harmonie et la communication, cet agent ne sera pas armé.

Côté pratique :

- comment contacter le gardien de la citoyenneté ? en mairie de Prigonrieux 05.53.61.55.55

Fond d'initiative citoyenne



Lors de l'assemblée publique qui s'est déroulée le mardi 25 novembre dernier, les projets déposés dans le cadre du fonds d'initiative citoyenne ont été présentés à un public venu nombreux pour cette première expérience.

Deux dossiers de candidatures avaient été déposés correspondant aux critères imposés pour être validés notamment l'intérêt collectif :

- Frédéric JUTGE a présenté son projet destiné à « redonner un pigeonnier à Prigonrieux »
- Stéphane ARLEN a proposé de créer une manifestation autour de la laïcité avec notamment la dénomination d'une voie « rue de la laïcité » à Prigonrieux

Le public a massivement voté pour le projet de pigeonnier à Prigonrieux

L'expérience sera renouvelée l'année prochaine aussi chaque prigontin est invité à réfléchir à un projet qu'il souhaiterait présenter.

Publibus

« Bon plan »

Depuis plusieurs mois, la ville a mis en place un service de transport en commun sur la ville. En effet, chaque mercredi et samedi matin, les Prigontins ont la possibilité d'être amené sur le Marché de Bergerac.

Inscriptions et renseignements à l'accueil de la mairie (05.53.61.55.55).

Ce service est gratuit. Après réservation à la mairie, le minibus vient vous chercher à domicile et vous ramène directement chez vous. Pensez-y !

Un radar fixe a prigonrieux : la sécurité pour les usagers de la route

Le Ministère de l'Intérieur, chargé du déploiement des radars fixes pour le contrôle de la vitesse des usagers de la route vient de communiquer les sites d'implantation susceptibles d'être retenus sur le département de la Dordogne au titre du programme 2008.

La détermination de ces sites obéit à un certain nombre de critères fixés par cet organisme dont notamment la prise en compte de l'accidentalité (concentration d'accidents) en lien avec une problématique vitesse, ainsi que de la logique d'itinéraire (contrôle d'un usager toutes les heures sur son trajet).

Au regard de ces critères, la Direction Départementale de l'Équipement implantera un dispositif fixe de contrôle de la vitesse des usagers de la route devrait donc être implanté sur le territoire de la commune, le long de la RD 32. Le lieu d'installation précis se situera autour des lieux-dits Bonneguise et Le Guel et la mise en service de ce radar est prévue pour le début de l'année 2009.

Le projet du pigeonnier vous intéresse ? rejoignez vite le comité de pilotage constitué de prigontins, d'associations d'insertion (question de culture, la régie urbaine de Bergerac). Déterminez ensemble le lieu d'implantation et proposer des animations festives autour du pigeonnier

Travaux de ville



• Route du stade : intervention pour éliminer la culture de maïs sur le domaine public

• Nettoyage des ruisseaux de la ville : Les agents de la ville ont procédé récemment aux nettoyages des différents petits ruisseaux de la ville rendant ainsi les abords plus propres et plus agréables pour les promenades. A terme la ville envisage aussi de replanter des arbres sur les talus pour consolider les abords.



• Peinture au centre de loisirs maternel : pendant les vacances de Noël, toutes les salles d'accueil et d'activités ont été repeintes



• Le service technique municipal vient de sécuriser l'accès au parking de l'école maternelle du bourg. A l'angle de ce parking se situait un fossé ouvert, dangereux pour l'entrée et la sortie des véhicules. Ce fossé a été busé et rebouché, et sera aménagé avec des plantations, en prolongement de celles existantes en bordure du parking.

• Remise en état du mur d'escalade le long du chemin de la Gouyne. En effet, cette installation qui avait été mise en place par un ancien conseil municipal d'enfants nécessite un entretien régulier.

• Un élagage sécuritaire des albizzias rue du Rieu Profond a été entrepris à la suite de chute de branches mortes sur la chaussée. Par ailleurs, dans ce même secteur, le massif floral le long de la RD 32 a été replanté et le talus situé à l'arrière a été entretenu. La coupe des arbres et l'entretien du talus ont permis d'ouvrir une perspective depuis la RD 32, sur le chemin piétonnier en contrebas conduisant à la Cale.

• La ville a réalisé pendant plusieurs mois des travaux de rénovation de la salle des fêtes, pour permettre un accueil du public dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, le sas d'entrée a été repeint ; le bas des murs de la salle a été nettoyé ; un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite a été construit et les anciens sanitaires ont été réaménagés.



Colette VEYSSIERE, adjointe aux finances et Michel BORDERIE, adjoint aux travaux se sont rendus le mercredi 5 novembre dernier à la cale avec M. Georges PROVAIN, représentant de l'association NAVIDOR (Navigation Dordogne).

En effet, à la demande des pêcheurs, les élus de la ville ont constaté la difficulté pour les pêcheurs de mettre les bateaux à l'eau lorsque le niveau de la Dordogne est bas.

Rappelons que la cale (située en face de la rue Jules Ferry) est le lieu qui permet la mise à l'eau des bateaux.

Colette VEYSSIERE recherche des financements pour les travaux d'amélioration du site.

Contact NAVIDOR : navidor.gp@orang.fr

Baisse de tension

Lorsque les administrés rencontrent des problèmes d'alimentation électrique (baisse de tension), ils peuvent le signaler en Mairie. Les services informent alors le syndicat départemental d'énergies qui réalise alors des mesures de contrôle et réalise, si nécessaire des travaux de renforcement.

Renforcement de réseau Renseignements utiles

Les besoins de renforcement des réseaux d'électrification s'expriment en chutes de tension en ligne provoquées par l'insuffisance de section des fils ou des câbles de transit de l'énergie.

Les normes actuelles au delà desquelles un renforcement ou une intervention s'impose, sont les suivantes :

- tension nominale du réseau : 230 Volts
- tension maximale admise : 243 Volts soit + 6 %
- tension minimale admise : 207 Volts soit - 10 %

Attention : les coupures fréquentes

qui peuvent être observées au niveau du disjoncteur de branchement peuvent être causées par un défaut de l'installation intérieure qui n'est pas imputable au réseau.

Les travaux de renforcement composent le programme le plus important des investissements du SDE 24.

Ce programme est annuel et prend en charge les demandes éligibles par ordre de priorité (chutes de tension très importantes et desserte du plus grand nombre).

Malgré les efforts d'investissement consentis par le Syndicat il subsiste un volume de demandes en instance important ; de ce fait, l'inscription à un programme peut demander un délai d'attente.

Il faut en effet savoir que la Dordogne, deuxième département Français en longueur de réseau avec 23 500 km de lignes, comporte encore aujourd'hui environ 3000 km de réseau en fils nus de faible section, qui sont générateurs de chutes de tension.

Flash back

Brocante

L'association Prignonieux-Solidarité a organisé sa 17e foire antiquité-brocante-friperie d'automne-hiver, dimanche 26 octobre. La place du groupe Loiseau a été livrée aux chineurs d'objets anciens, tandis que dans la salle des fêtes, l'association Prignonieux-Solidarité avait également proposé une friperie d'automne, mettant à la vente beaucoup de vêtements à petits prix. Le public est venu très nombreux. Comme chaque année cette manifestation a été une réussite.

Prignonieux Solidarité
rue Jacques Prévert,
24130 Prignonieux
05.53.61.91.43



Téléthon

Comme chaque année, les associations se sont mobilisées pour récolter des fonds pour le téléthon. Le programme était très riche en événements comme la « marche aux flambeaux » qui a réuni une centaine de personnes le vendredi 5 décembre ou encore le repas à la salle de Peymilou complet dès les premiers jours d'inscription. Le montant total du bénéfice du Téléthon à Prignonieux s'élève à : 3997.51 €



Réunion de préparation du Téléthon en mairie



La caravane du Fil Rouge à Lunas .



Un groupe de filles en terminale professionnelle du BEPA Services aux Personnes de la Maison Familiale Rurale de La Force , a participé à la fabrication des gâteaux pour le Téléthon aux Jardins de Cybèle autour de Christiane



Une résidente de Cybèle



Panique en centre ville

Vendredi 31 octobre dernier, les commerçants du centre bourg ont eu une grosse frayeur. En effet, à peine avaient ils ouvert leurs magasins, qu'ils étaient assaillis par une bande de ...sorcières, fantômes et morts-vivants. Ce jour là, une cinquantaine d'enfants accompagnée des animateurs du centre de loisirs de la ville, s'est amusée à terroriser les commerçants. « Un bonbon ou un sort ! » en cette journée d'Halloween.

Rappelons que le centre de loisirs assure chaque matin et chaque soir, la garderie de l'école. La structure est également ouverte tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h30. Renseignements Nadia ALLALI , directrice du Centre de Loisirs (Accueil collectif de mineurs) : 05.53.58.07.52.



Une nouvelle animatrice

Corine COURVOISIER vient du bourg).Ce poste a été de terminer son contrat au centre de loisirs, après trois ans, où elle a assumé les fonctions d'animatrice.

Appréciée de la population et compétente, elle vient d'être titularisée depuis le 1er janvier 2009 au poste qu'occupait Josy BRAGAGNOLO (ATSEM à l'école maternelle



Animatrice locale

Dans le cadre de la réorganisation des équipes du Centre de Loisirs, la ville a procédé au recrutement de Marion VERNEUIL en qualité d'animatrice locale. Cet agent, titulaire du BEJEPS et d'une large expérience en animation, sera chargé de l'animation en garderies

périscolaires et au Centre de Loisirs, de la conception et de la mise en œuvre de projets éducatifs sur le territoire et du suivi des Conseils Municipaux Enfants et Jeunes.

Marion VERNEUIL a débuté ses fonctions le 1^{er} octobre dernier pour une durée d'un an.



Projet de micro-crèche

La municipalité autour de Raphaëlle LAFAYE, adjointe chargée de l'Enfance, de la jeunesse, et de l'éducation travaille actuellement sur le projet de création d'une micro-crèche à Prignonieux.

La capacité de la micro crèche est de 9 places occupées simultanément. Cela permettra de répondre plus efficacement aux attentes des familles.

Le Conseil Municipal a sollicité la prise en compte par le Pays du Grand Bergeracois, au sein du contrat de Pays 2009-2012 actuellement en cours d'élaboration, de ce projet de micro-crèche. La commune recherche également d'autres partenaires financiers pour la réalisation de ce projet.

ATSEM

Après avoir effectué de nombreux remplacements au sein de l'école maternelle du bourg, Marie Christine TESSIER est recrutée au grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'ATSEM. A ce titre, elle intègre les effectifs de la collectivité et apporte ainsi son expérience de la petite enfance.



Une commission de travail pour étudier le projet de crèche se réunira le 05/02/2009 à 20 h 30 à la mairie de Prignonieux. Toute la population est invitée à y participer.

Manifestations culturelles et sportives

UCP Union Cyclotouriste Prigontaine



présidence qui a été confiée à Jean-Pierre NICOLAS.

En 2009, le programme d'animation est le suivant : sortie de Pentecôte (Cantal ou Pays Basque), sorties familles, organisation de la traditionnelle omelette à l'ailette, l'étape du Tour, projet de la Limousine cyclo sportive organisé par un ancien champion de France de VTT André DUFRAISSE.

L'UCP s'est réunie en assemblée générale le 28 Novembre dernier. Michel BORDERIE a abandonné la

A partir du 1er week-end de février, les sorties vélo reprendront chaque dimanche matin sans oublier la traditionnelle sortie « vin chaud ».

Le dimanche matin, différentes sorties sont mises en place. Les trajets peuvent s'étaler de 60 à 200 km. Au club, il n'y a pas de compétition. Le seul impératif : porter le tee shirt du club !

Si vous aimez rouler et la vie en groupe, la bonne ambiance, alors vous pouvez rejoindre l'UCP où un accueil chaleureux vous sera réservé

Renseignements :
05 53 61 14 57

Chorale Chantemonde

Le comité de Jumelage de Prignonrioux-Charlemagne a organisé la venue de la chorale mixte CHANTEMONDE à l'église de Prignonrioux le 14 Novembre dernier. Sous la direction de Michèle LHOPITEAU, cette chorale à voix mixtes a ravi les amateurs qui ont pu entendre notamment "La Petite Suite Québécoise" de Marie BERNARD.

Pour avoir plus d'informations sur la chorale Chantemonde, vous pouvez consulter leur site internet :

http://www.spe24.fr/mission_chantemonde.htm



Le Père Noël est une ordure

La ville a proposé gratuitement le 13 décembre dernier une pièce de théâtre jouée par la compagnie CINEACTE et dirigé par Flavien DAUVERGNE (Par ailleurs professeur du club de théâtre pour enfants de la ville). Cette pièce culte a réuni un large public et a replongé ainsi les spectateurs dans des scènes drôles et légendaires.



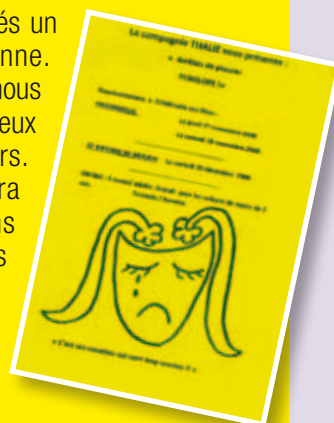
Spectacle de la Compagnie Thalie



Les 3 comédiennes : Cécile BILLON, Pauline JUDAS et Virginie VIDAL

La compagnie Thalie a proposé deux représentations à la salle des fêtes de Prignonrioux de la pièce « Arrête de pleurer Pénélope ». Dirigée par Virginie VIDAL, les trois Prigontines ont démontrés un réel talent de comédienne. Du rire à l'émotion, elles nous ont transporté pendant deux heures dans leur univers. La compagnie entamera d'autres représentations dans les communes voisines.

Coordonnées de la compagnie : Virginie VIDAL 05.53.22.07.62



CALENDRIER

Dimanche 11 Janvier :

Vœux des Anciens - 15 h salle des Fêtes

Samedi 17 Janvier :

Vœux du Maire à la population - 18 h 30 salle des Fêtes

Vendredi 23 Janvier :

Accueil des nouveaux arrivants de la ville - 18 h salle des Fêtes

Vendredi 27 Février :

Générale de la Bande à Michel

7 - 14 - 21 - 22 - 28 - 29 mars :

Théâtre de la Bande à Michel

11 et 12 avril :

Exposition artistique "Art Expo" salle des sports - Entree libre

Ces textes sont écrits sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Le mot du groupe majorité

Le groupe majorité du conseil municipal s'engage à fond pour développer la participation et la concertation afin que la citoyenneté prenne tout son sens.

Depuis le début de la mandature tout a été mis en œuvre dans cette direction

Ce sont plusieurs dizaines de réunions qui ont eu lieu : concertation sur les projets, ou groupes de travail de réflexion, réunions avec des publics plus spécifiques, en particulier les socio-professionnels ou les associations. A cela s'ajoute le travail des commissions composées essentiellement d'élus. Ces commissions sont ouvertes aux citoyens. On remarque que certains élus de l'opposition qui interviennent le plus en séances du conseil municipal pour faire croire qu'ils travaillent beaucoup, sont pratiquement toujours absents de ces réunions.

Le fond d'initiative citoyenne, expérience originale de démocratie directe a permis à deux prigontins de proposer des projets. Cette expérience sera renouvelée l'année prochaine avec quelques modifications et nous espérons que vous serez plus

nombreux à vous y associer.

Au cours des réunions du conseil municipal le temps de parole des conseillers municipaux n'est pas limité et certains d'ailleurs en abusent. Ces séances sont publiques et nous vous invitons à y assister.

A la fin de chaque séance le Maire donne la parole au public ce qui permet à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer.

En ce début d'année, le groupe majorité vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée et vous présente tous ses vœux de santé et de bonheur pour 2009.

Bonne et heureuse année.

Le groupe majorité

Le mot de l'opposition

Charte Prignonieux Charlemagne : tout un programme...

Pour les dernières municipales, le jumelage Prignonieux Charlemagne a servi de marche pied à JP Rochoir, lui permettant de recruter des colistiers, d'obtenir des soutiens de campagne et d'en faire un élément de sa stratégie électorale.

Dans tous les derniers bulletins ce (presque) « non événement » de la vie quotidienne de nos concitoyens tient le haut du pavé. C'est dire l'enjeu de la démarche.

Au delà des affinités identifiées, des amitiés nouées ou renouées, des échanges de courtoisie quel sens donner à cet engouement pour la belle province canadienne ?

Certes notre langue française a bien besoin d'être défendue ! (au passage il est à noter un effort certain de maîtrise orthographique dans la dernière édition du « mag ».), mais il existe bien d'autres pays francophones !

Certes un jeune prigontin est parti outre atlantique cet été et inversement une jeune canadienne a été reçue ! Mais c'est là un échange bien limité et on doit pouvoir mieux faire.

Certes, si les soirées moules frites sont gastronomiquement sympathiques, notre terroir mériterait peut être mieux pour son image

de marque.

Le Québec a t'il vraiment besoin de nous ?

Laissons donc à Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Denise Bombardier, Antonine Maillet... la défense de la culture québécoise.

Un temps, notre commune, par le biais de quelques bénévoles sans ambition électorale avait tissé des liens de solidarité avec la Roumanie. Ainsi des collectes de vêtements, de matériel scolaire, de jouets et autres avaient pu être acheminées et des groupes de musiciens accueillis chez l'habitant. Puis la Roumanie, pourtant entrée dans l'Europe a été oubliée malgré les propositions reformulées il y a peu. Une entreprise prigontine ayant créé là bas un pôle de fabrication, les échanges de coopération auraient pu reprendre... las !

Pour un monde plus juste, plus fraternel, plus solidaire, il nous faut repenser profondément l'essence de nos démarches d'ouverture y compris « culturelles » et nous garder des opérations marketing et autres gadgetisations de la vie politique, locale en particulier.

Sacré Charlemagne !

Jean-Marie LECOMTE, conseiller municipal d'opposition.